

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Bois-Francis, tenue le mercredi 4 septembre 2019 à 19 h 00, au centre administratif de ladite Commission scolaire, 40, boulevard des Bois-Francis Nord, Victoriaville, et à laquelle sont présents :

Madame Paulette S. Rancourt, présidente
Monsieur Jacques Daigle, vice-président
Madame Manon Aubry, commissaire
Madame Sylvie Bilodeau, commissaire
Madame Marilou Noreau, commissaire parent

Absences :

Monsieur Guillaume Boisvert, commissaire
Monsieur Dany Boudreault, commissaire
Monsieur Jean-François Lafèche, commissaire

Sont également présents :

Monsieur Alain Desruisseaux, directeur général
Madame Marylène Plante, directrice générale adjointe
M^e Michael Provencher, secrétaire général

1.00 OUVERTURE DE LA RÉUNION ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, la présidente, madame Paulette S. Rancourt, déclare ouverte la réunion ordinaire du comité exécutif à 19 h 10.

1.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Sylvie Bilodeau propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que madame la présidente soit autorisée à l'inverser en cas de besoin.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

1.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 19 AOÛT 2019

ATTENDU que le secrétaire général a fait parvenir à tous les commissaires dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de la réunion du 19 août 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Bilodeau que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le secrétaire général soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que rédigé.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

2.00 RAPPORT DES SERVICES ÉDUCATIFS

3.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

CE14-928-1909

CE14-929-1909

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-930-1909

3.01 COMPTES À PAYER 2018-2019

Madame Manon Aubry propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance, le dépôt de la liste des comptes à payer pour la période du 15 août 2019 au 29 août 2019.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

4.00 RAPPORT DU SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

5.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES ET MATÉRIELLES

6.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

6.01 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MONSIEUR JÉRÔME CÔTÉ

CE14-931-1909

Monsieur Jacques Daigle propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, monsieur Jérôme Côté soit engagé selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en musique au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignant régulier à temps plein
Champ 06

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 j
Écoles Sacré-Coeur (Princeville), Notre-Dame-de-l'Assomption (Daveluyville) et de la Croisée (St-Rosaire)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.02 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MADAME MAÏTÉ PARIS-LEBLANC

CE14-932-1909

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Maïté Paris-Leblanc soit engagée selon les critères suivants :

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au préscolaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein
Champ 02

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 j
École La ribambelle Wilfrid-Labbé

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants
2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.03 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MADAME MARIE-CHANTAL BROCHU

CE14-933-1909

Madame Marilou Noreau propose que, sous réserve du respect des
dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a
trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Marie-Chantal
Brochu soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au préscolaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein
Champ 02

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 j
École Saint-Médard

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants
2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF

6.04 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MADAME ÉLOÏSE GOUIN

CE14-934-1909

Monsieur Jacques Daigle propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Éloïse Gouin soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 j
École Centrale (St-Samuel)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.05 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MADAME AMÉLIE COULOMBE-RIVEST

CE14-935-1909

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Amélie Coulombe-Rivest soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en enseignement du français langue seconde

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein
Champ 20

Tâche éducative, école

28,8 pér. de 75 min. / 9 j
École secondaire Le boisé

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.06 EMBAUCHE, PERSONNEL DE SOUTIEN, PRÉPOSÉES OU PRÉPOSÉS AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS

CE14-936-1909

Madame Marilou Noreau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, la Commission scolaire des Bois-Francis procède à l'embauche de préposées ou préposés aux élèves handicapés pour des postes réguliers à temps partiel, selon les modalités suivantes :

Nom	École(s)	Heures / semaine	Date effective
Lison Cantin	Pie-X	20,58 h	29 août 2019
Sophie Bergeron	Saint-David	16,60 h	29 août 2019
Jessyca Labrie	Polyvalente La Samare	7,5 h	29 août 2019

Postes à caractère cyclique, de la fin août à la fin juin de chaque année scolaire.

Ces embauches sont effectuées conformément à la clause 7-1.11 de l'adaptation locale de la convention collective 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.07 EMBAUCHE, PERSONNEL DE SOUTIEN, TECHNICIENNES OU TECHNICIENS EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

CE14-937-1909

Madame Manon Aubry propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, la Commission scolaire des Bois-Francis procède à l'embauche de techniciennes ou techniciens en éducation spécialisée pour des postes réguliers à temps partiel, selon les modalités suivantes :

Nom	École(s)	Heures / semaine	Date effective
Crystel Bizier	secondaire Le tandem	22,25 h	28 août 2019
Jessyca Labrie	Polyvalente La Samare	22 h	28 août 2019
Laurie Béland	secondaire Le boisé	21,5 h	28 août 2019
Maude Labrecque	La Myriade J.-P.-H.-Massicotte	21 h	28 août 2019
Marie-Ève Harnois	communautaire l'Eau Vive	20 h	28 août 2019
Samantha Benoit	Saint-Édouard	20 h	28 août 2019
Sandra Turgeon	Saint-Médard	20 h	28 août 2019
Roxanne Athot	Sainte-Marie (Warwick)	20 h	28 août 2019
Caroline Bélanger	secondaire Le boisé	20 h	28 août 2019

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

Andrée-Anne Poirier-Thivierge	secondaire Le boisé	20 h	28 août 2019
Andrée-Ann Lavoie	secondaire Le boisé	20 h	28 août 2019
Diane Faucher	Jean-Rivard (Plessisville)	19,5 h	28 août 2019
Jessica My Kieu Hua	Sainte-Marie (Princeville)	19 h	28 août 2019
Roxanne Poulin	Le manège	18,33 h	28 août 2019
Caroline Poisson	Monseigneur-Grenier	18 h	28 août 2019
Marie-Pier Provencher	Centrale (St-Samuel)	18 h	28 août 2019
Fanny Bonenfant	Notre-Dame (Norbertville)	17,25 h	28 août 2019
Isabelle Fouquette	Sacré-Coeur (Princeville)	17 h	28 août 2019
Marie-Émmy Carrier-Durocher	Sainte-Marguerite-Bourgeoys	16 h	28 août 2019
Énya Houde	secondaire Le boisé	16 h	28 août 2019
Klaudie Ramsay	Cascatelle	15 h	28 août 2019

Postes à caractère cyclique, de la fin août à la fin juin de chaque année scolaire.

Ces embauches sont effectuées conformément à la clause 7-1.11 de l'adaptation locale de la convention collective 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.08 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME ANIK MONTEMBEAULT

CE14-938-1909

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne-interprète à l'école secondaire Le boisé, soit attribué à madame Anik Montembeault selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,
22 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 28 août 2019

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

7.00 RAPPORT DU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

8.00 RAPPORT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

9.00 RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

10.00 CLÔTURE DE LA SÉANCE

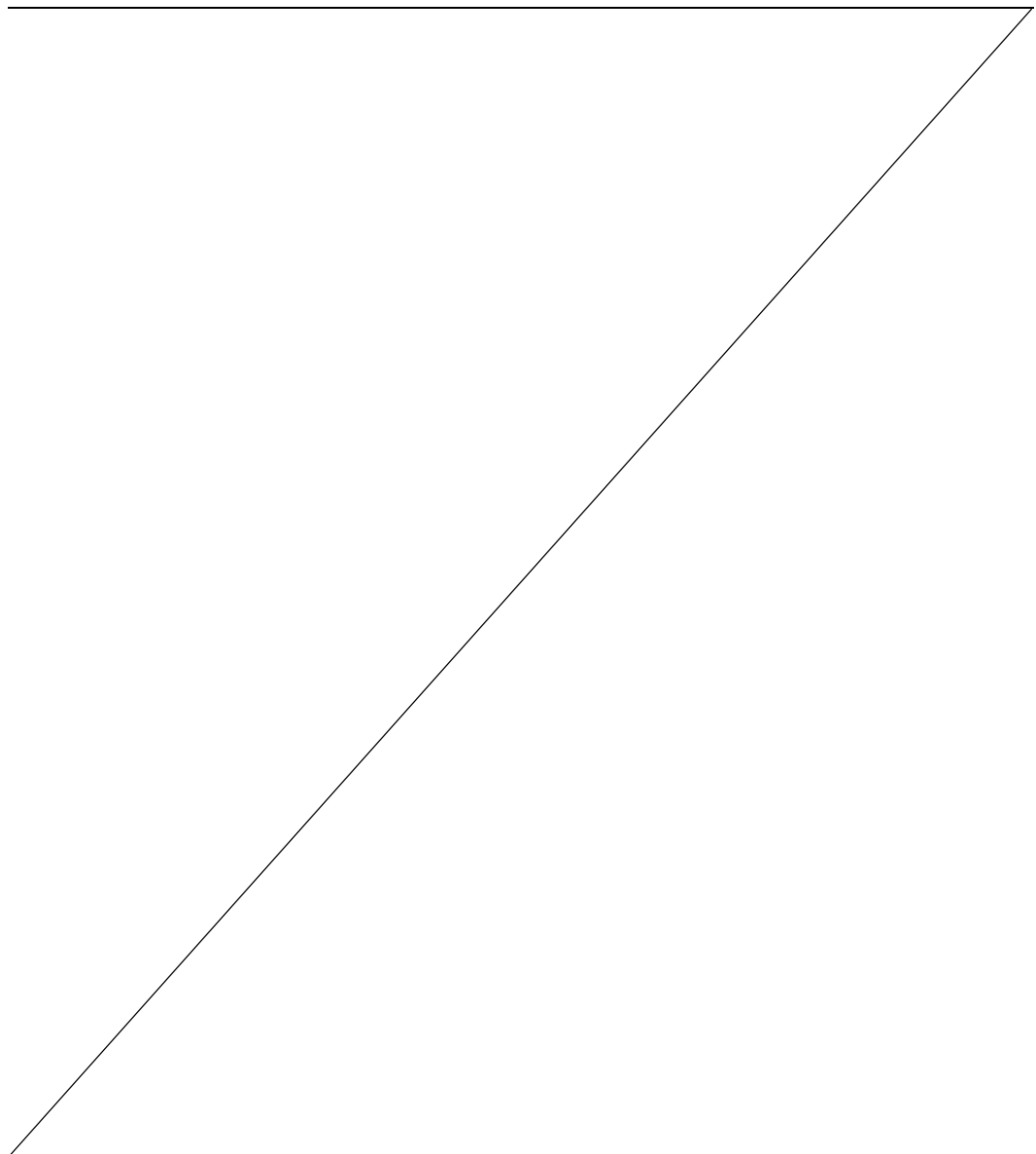
Aucun autre sujet n'étant inscrit à l'ordre du jour, monsieur Jacques Daigle propose la levée de la présente séance du comité exécutif à 19 h 17.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

Paulette S. Rancourt, présidente

Michael Provencher, secrétaire général



CE14-939-1909